

**SFA**

société française des architectes

1^{er} trimestre 2019

Bulletin n°55

Que faire ?

APPEL A CONTRIBUTIONS

Bulletin de la SFA n°55 « Que faire ? »

Le prochain bulletin de la Société Française des architectes souhaite proposer des réponses pour aujourd'hui à la fameuse question qui se posait déjà il y a un siècle : « Que faire ? ». Nous connaissons tous l'ampleur de la crise de civilisation actuelle : le climat se modifie à vive allure, le nombre des espèces vivantes s'effondre et notre environnement s'appauvrit. Les dispositions prises pour remédier à cette situation peuvent sembler aux mieux timides, aux pires insignifiantes : en tout cas insuffisantes puisqu'elles n'ont eu, jusqu'à présent, aucun effet sur la consommation de pesticides ou la production de CO₂, par exemple.

Que faire ? La question est très complexe, et l'on nous dira que nous sommes des amateurs et que notre bulletin est bien trop mince pour traiter de tels sujets. Des amateurs ? Non : les architectes sont au cœur des contradictions du système. Face à la crise, notre compétence ne peut se limiter à prévoir des matériaux biosourcés ou à mettre un anorak aux bâtiments pour les isoler. Nous devons redevenir une force de proposition pour toutes les questions qui touchent à l'organisation du territoire et aux manières d'habiter le monde : savoir où construire et où ne pas construire (on peut considérer que beaucoup d'écoquartiers ne seraient véritablement « éco » que si on renonçait à les bâtir) et transformer l'organisation du monde pour qu'il puisse durer. La « métropolisation » et la « smart city » qui l'accompagne sont-elles une solution à la crise ou, au contraire, un symptôme de cette crise ? A un moment où la loi ELAN enterre l'aménagement du territoire, doit-on imaginer le faire revivre et, auquel cas, de quelle manière ? Comment concilier la dimension volontariste des mesures à prendre contre le réchauffement avec la décentralisation – et même avec la démocratie ? Et sommes-nous sûrs des mesures à prendre ? Celles que nous estimerions nécessaires peuvent-elles être prises dans le système économique actuel ? Parce que nous contribuons à donner forme à la société nous pouvons juger de sa forme : les architectes doivent à nouveau faire de la politique.

Comment les architectes peuvent-ils contribuer à définir une future civilisation urbaine, plus « rustique » selon certains, plus « smart » pour d'autres, en tout cas meilleure ? La loi ELAN laisse la profession désemparée : profitons de ce moment pour réfléchir à l'avenir et à la manière d'enseigner, pour chercher – pour trouver – des pistes proprement architecturales et urbaines à la crise majeure que nous vivons, et que vivront davantage encore nos enfants.

La Société française des architectes attend vos contributions.

A noter :

Le délai de remise des textes est fixé au 4 février 2019, ils sont à envoyer par mail au format Word ou LibreOffice à l'adresse électronique contact@sfarchi.org

Dans la mesure du possible, nous vous remercions de limiter vos contributions à 10 000 signes.

Les destinataires de ce message sont invités à le faire suivre afin de réunir un maximum de contributions.